



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 25.06.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le premier du mois de juillet à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-cinq juin deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Laurent BAYART – Eric THOMY – Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Désirée HUBER – Philippe ROSER

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Ornella PFEIFFER  
Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI  
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

#### Était absent excusé :

Monsieur Armand RUPP

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 4 juillet 2024

Publié sur le site internet de la commune le 5 juillet 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



### **13. Projets sur l'espace public : Ajustement du programme 2024 : Transport, Voirie, Signalisation statique et dynamique, Eau et Assainissement et Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) - Complément du programme 2024, lancement, poursuite des études et réalisation des travaux**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 21

Conseillers  
absents : 6  
dont 5 avec procuration

Conformément à l'article 5211.57 du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément à la loi n°99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le conseil municipal a donné un AVIS favorable en date du 29 janvier 2024 concernant le démarrage des études et la réalisation des travaux pour le programme 2024, voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement.

Pendant, pour certaines opérations, la concertation ou encore les études de détail ont entraîné la nécessité de modifier la conception initiale des projets et donc de changer les éléments de programme, le coût d'objectif, les emprises...

Par ailleurs, d'autres opérations sont devenues prioritaires suite à la connaissance de problèmes de sécurité, à la dégradation de l'état d'entretien des équipements, à l'obligation d'accompagner des projets initiés par d'autres maîtres d'ouvrage.

Enfin, la conjoncture actuelle avec les différentes hausses de prix des matériaux et des énergies, nécessite également d'ajuster les montants de certaines opérations.

De ce fait, il est proposé, par la présente délibération, d'adopter plusieurs ajustements à ce programme, sans modification des crédits globaux de paiement y afférents, car certaines opérations initialement prévues ont été reportées ou même annulées ou encore parce que le coût d'objectif d'autres opérations a été revu à la baisse.

De plus, des opérations nouvelles en eau et en assainissement complètent le programme 2024 pour assurer une coordination entre les projets.

La liste des projets modifiés et nouveaux figure ci-après.

Les montants délibérés sont établis en référence aux indices valeur juin 2024.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

APPROUVE l'ajustement et le complément du programme 2024 des projets sur l'espace public dans les domaines de compétence de l'Eurométropole (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement), tel que figurant dans la liste annexée.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Par 25 Voix pour**

**1 Abstention : Lydie MOUGEL**



Mundolsheim, le 4 juillet 2024

Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI

**MUNDOLSHEIM - PLUSIEURS SECTEURS**

<b>Operation</b>	2021MUN08		PLUSIEURS SECTEURS		Suite études et travaux		1
<b>Site projet</b>	POLE D'ECHANGE MULTIMODAL (PEM DE MUNDOLSHEIM) (Lampertheim et Mundolsheim)						
<b>Tronçon / tranche</b>	5/5	L'Abbaye	Rue des Mercantiales	Externe	Ext	Rue de la Forêt	
<b>Mt Total Prévisionnel</b>			3 120 000 €	MAGE		PPI Autre	non
<b>Prévoir &amp; équipements</b>			Création	PEM	Aménagement	Trx en profondeur	Type Marché
							MAPA
						Total délibéré EMS	
							320 000 €
							ITC

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le



ID : 067-216703090-20240701-DEL20240701PV13-DE